



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

zones rurales

Question écrite n° 96197

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la politique des pôles d'excellence rurale qui connaît un énorme succès dans l'ensemble des territoires ruraux. Lors de la seconde phase d'appel à projets qui vient de s'achever le 20 octobre, 461 projets ont été déposés. Il lui demande combien parmi ces projets concernent le département de la Moselle.

Texte de la réponse

Parmi les 461 dossiers déposés au titre de la seconde phase de l'appel à projets des pôles d'excellence rurale (PER), il y a 6 dossiers pour le département de la Moselle. Ils représentent un montant total d'investissements de 23,33 MEUR et la création directe de 87 emplois nouveaux. Le montant total de subventions demandées au titre des PER s'élève à 7,3 MEUR. Il s'agit des dossiers : de la communauté de communes des Trois Frontières, intitulé « Services et valorisation du patrimoine ». Ce projet est axé sur le développement des services destinés aux différents publics présents sur son territoire : jeunes familles, seniors, nouveaux actifs, touristes... mais aussi de développer le potentiel patrimonial du territoire et l'accueil des touristes ; du Pays de Sarrebourg, intitulé « D'une terre de détente et de loisirs à un territoire d'économie touristique ». Il s'axe sur le développement de la capacité d'hébergement et des sites de loisirs en différents points du territoire. L'objectif est d'accroître les capacités économiques du territoire grâce au tourisme et de valoriser le patrimoine naturel de la région ; du syndicat des communes du Pays de Bitche, intitulé « À chacun sa fibre ». Il a pour objectif de réduire la fracture numérique et de développer les services à la population par le numérique de la communauté de communes du Pays de Bitche, intitulé « Destination touristique d'excellence ». Le projet a pour objectif de transformer le Pays de Bitche en destination touristique d'excellence, par la mise en valeur des éléments patrimoniaux et le renforcement de la complémentarité des sites touristiques locaux de la communauté de communes du Saulnois, intitulé « Filières agroalimentaires en circuits courts ». Le projet est centré sur le développement des filières agroalimentaires en circuits courts. Les actions programmées sont destinées à tous les publics : usagers des structures périscolaires, clients potentiels, professionnels de l'agriculture, de la restauration... et permettront de structurer et mobiliser l'ensemble des acteurs des circuits courts de la communauté de communes du Centre Mosellan, intitulé « Produits agroalimentaires du Centre Mosellan ». Il vise au développement des circuits courts entre producteurs locaux et consommateurs intermédiaires et finaux. Les dossiers sont en cours d'instruction et l'annonce des projets sélectionnés interviendra au cours du premier trimestre 2011.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96197

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13601

Réponse publiée le : 25 janvier 2011, page 699